



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

### services déconcentrés

Question écrite n° 61977

#### Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la nécessité de mettre en place une politique dite de « verdissement de l'administration ». L'intégration des préoccupations solidaires et environnementales dans la gestion administrative répond à un souci de développement durable. Or, il apparaît qu'un nombre important d'administrations de services déconcentrés n'envisagent pas de mettre en place rapidement cette politique publique. Aussi, il lui demande les mesures qu'il entend prendre afin que cette préoccupation de l'Etat rencontre rapidement une mise en oeuvre concrète.

#### Texte de la réponse

Le respect de l'environnement est une préoccupation permanente du ministère des affaires étrangères, qui, au-delà de son rôle dans les négociations internationales pour la promotion du développement durable et la lutte contre le changement climatique, a multiplié les initiatives concrètes dans ce domaine depuis plusieurs années. A l'administration centrale, outre le tri sélectif des déchets, le remplacement des chauffages au fioul par des systèmes de chauffage par la vapeur a permis de réduire les émissions de gaz et les rejets polluants. Des opérations de désamiantage ont également été menées afin d'assurer la conformité des locaux du ministère avec la législation du travail en vigueur. Par ailleurs, le ministère des affaires étrangères privilégie, comme maître d'ouvrage, les démarches visant à maîtriser les impacts d'un nouveau bâtiment sur l'environnement extérieur. C'est notamment le cas du projet de construction, à La Courneuve, d'un immeuble destiné à abriter les archives et le service de la valise diplomatique. En prenant conseil auprès de l'Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies Ile-de-France, ce ministère a clairement manifesté sa volonté de répondre à plusieurs objectifs de qualité environnementale et d'intégrer, dans sa politique immobilière, les exigences relatives à la gestion de l'énergie et à l'entretien des bâtiments. C'est aussi le cas à l'étranger, comme par exemple dans l'important projet de construction de la nouvelle ambassade de France à Berlin : l'eau pompée dans le sous-sol pendant la phase des travaux a été systématiquement réinjectée dans une nappe phréatique et une part importante du projet a été réservée à l'aménagement d'espaces verts.

#### Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61977

**Rubrique :** Administration

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 juin 2001, page 3168

**Réponse publiée le :** 6 août 2001, page 4493